**Pièce N° 1**

FICHE DE POSTE
DIVISION INVESTIGATIONS
**Adjoint au chef de division**

| | |
|---|---|
| Unité d'emploi | Direction générale de la gendarmerie nationale<br>Direction des opérations et de l'emploi<br>Sous-direction de la police judiciaire<br>Office central de lutte contre le travail illégal |
| Catégorie de personnel | Fonctionnaire de catégorie A |
| Grade souhaité | Directeur adjoint du travail |
| Compétences exigées | – Maîtrise du droit du travail et expertise avérée du travail illégal<br>– Esprit d'équipe<br>– Capacité à intégrer un groupe pluridisciplinaire et à évoluer dans un milieu interministériel<br>– Disposer de réelles capacités de disponibilité et de mobilité pour prendre part à l'exécution d'enquêtes judiciaires sur l'ensemble du territoire national<br>– Aptitudes rédactionnelles reconnues |
| Description du poste à pourvoir | – Adjoint au chef de la division investigations, il apporte expertise, conseil et assistance technique en matière de travail illégal au profit des enquêteurs de l'office et des magistrats requérants.<br>– Dans le cadre du traitement des dossiers judiciaires, il assure le lien avec les différents services locaux d'inspection du travail.<br>– En qualité de « référent travail illégal », il est associé étroitement à l'analyse du cadre juridique des différents secteurs d'activité concernés par les enquêtes et à l'établissement des procès-verbaux<br>– Il participe aux investigations opérationnelles qui résultent de l'enquête et il peut être amené à rédiger des rapports circonstanciés dans le cadre de procédures judiciaires à la demande des magistrats ou des enquêteurs. |

Signature :
Lieutenant-colonel KNITTEL
Chef de l'OCLTI
Tél: 01 56 28 65 98 (secrétariat)
Mail: oclti.dggn@wanadoo.fr